

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

Séance du 1^{er} décembre 2011

Date de convocation: le 24 novembre 2011

L'an deux mille onze, le premier décembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAÏT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient Présents :

Daniel LELAÏT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Fabienne SIONNEAU, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Éric MAINARDI, Nathalie RIETH.

Pouvoir : Olivier BOIS donne pouvoir à Daniel LELAÏT et Marie-Edith MERCIER donne pouvoir à Jean-Claude KERVELLA.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 16 novembre 2011

Délibérations :

- Validation de la convention des carrières
- Décision Modificative

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 novembre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

➤ **Validation de la convention des carrières :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la convention par la société LES SABLES DE MEZIERES (LSM), concernant un projet d'exploitation de carrière sur le territoire communal

le conseil n'a pas souhaité prendre de délibération car la convention manque de précisions, comme la vérification de l'administration qui valide les tonnages extraits de la carrière.

Monsieur KERVELLA, adjoint à la voirie, précise qu'il faudrait également changer dans la rédaction de ce document le terme « voie communale » par une « **portion** de voie communale ».

➤ **Décision modificative n° 3 :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances annonce au Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire de prendre une décision modificative car les réalisations 2011 sont conformes au budget.

➤ **Cession de terrain au profit de la commune:**

Le Conseil Municipal accepte la cession moyennant l'euro symbolique au profit de la commune de deux parcelles de terrain, cadastrées section F, numéros 332 pour 12a 20ca et 334 pour 11a 25ca, afin de permettre l'élargissement du chemin vicinal n°10 par les membres de l'indivision de De CHEVIGNY.

POINT SUR LES COMMISSIONS

➤ Travaux :

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe à l'urbanisme et des travaux, informe le conseil municipal que :

- ✓ Le permis de construire concernant les démolitions des maisons route de Cléry est accordé, il a été transmis à LOGEMLOIRET.
- ✓ Pour les travaux de démolitions des maisons :
 - Quatre entreprises ont été sollicitées, pour la démolition, l'évacuation des matériaux en décharge, l'arrachage des haies et clôtures et dessouchage des arbres marqués, nivellement du terrain et enlèvement des réseaux.
 - La commission des travaux a décidé après l'étude des devis de choisir l'entreprise DURAND.
- ✓ Le dossier EDF pour faire enlever les deux compteurs de ces maisons a été envoyé.
- ✓ Les panneaux d'affichages de la mairie vont être déplacés, pour des aspects esthétiques et pratiques pour les administrés, ils seront placés en face de la mairie. Des aménagements seront effectués pour faciliter l'accès.
- ✓ Pour le projet de la garderie :
Deux cabinets de géomètre ont été contactés pour établir des devis de bornage du terrain concerné. La commission travaux a proposé de retenir le cabinet AXIS CONSEIL.
- ✓ Un devis pour la rénovation du parquet de la salle communale a été demandé, mais il serait souhaitable d'avoir une autre proposition.
Madame Nicole Bourgoïn propose que l'on contacte la société « La Ligérienne de Propreté » à Cléry Saint André.
- ✓ Suite aux problèmes de chauffage rencontrés à l'école, il est proposé au conseil de demander à l'entreprise ACS de venir constater où se situe la fuite avant d'engager des travaux de réparations plus importants.

Le conseil est favorable à cette proposition.

- ✓ L'entreprise MOTHU doit venir pour remplacer deux ou trois ardoises sur le toit de l'église.
- ✓ Il est proposé au conseil municipal qu'un devis soit fait sur l'état de la corniche de la mairie qui semble fragilisée, afin que la commune soit informée de l'urgence ou non des travaux à effectuer.

Le conseil municipal donne son accord pour faire un devis sur l'état du bâtiment.

➤ **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication informe le conseil que :

- ✓ le bulletin municipal est en cours, il serait souhaitable que les derniers articles soient rendus pour le 19 décembre au plus tard car la diffusion du bulletin est prévue le 16 janvier 2012.
- ✓ Le nombre de visites sur le site internet est en progression régulière.
- ✓ Des encarts de publicités vont être proposés aux entreprises afin de financer une partie du bulletin et Monsieur Kervella demande l'accord au conseil afin que cette initiative soit reconduite cette année et propose que les tarifs soient augmentés. A savoir 130 euros pour le format 1/8^{ème} de page et 70 euros pour 1/16^{ème} de page.

Le conseil municipal est favorable à cette demande.

➤ **CCAS :**

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe aux affaires sociales et scolaires, rappelle au conseil municipal que :

- ✓ Le goûter des anciens se déroulera le 16 décembre 2011 à 17h00 à Mareau Aux Près. Cette année il n'y aura pas d'animations spectacles mais un fond musical. La commune de Mareau s'occupera cette année des achats alimentaires.
- ✓ Le repas des anciens se fera le 18 mars 2012 au centre de loisirs de Jouy le Potier. Deux traiteurs sur quatre ont répondu à la demande de devis du CCAS.

➤ **Affaires Scolaires :**

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe aux affaires sociales et scolaires, informe le Conseil Municipal des propositions d'augmentation de contrat pour deux des agents d'animations.

Les agents concernés :

- ✓ Madame Florence GRAVIER est actuellement en contrat annualisé de 18 heures. Comme elle effectue désormais 8 heures par semaine au secrétariat de la mairie (4 étaient initialement prévues), il est proposé de passer à un contrat annualisé de 21 heures.
- ✓ Madame Aïcha BAÏLA est actuellement en contrat annualisé de 9 heures. Comme elle effectue 4 heures par semaine (non prévues) pour aider au service du restaurant scolaire des maternelles, il est proposé de passer à un contrat annualisé de 13 heures.

Le conseil municipal est favorable à ces propositions.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ **Four à pain:**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe au maire, informe le conseil municipal que le 10 décembre 2011 à 14 heures, le maçon Monsieur HENRY et Monsieur CHARBONNEL, architecte conseil des Maisons Paysannes de France viendront à la salle communale pour le projet four à pain, suivi à 14h30 de la présence d'une quinzaine de bénévoles, pour l'organisation du démontage du four.

Monsieur PLISSON des Maisons Paysannes de France doit finaliser le dossier de demande de subventions de la région « ID en Campagne » pour le 15 décembre.

➤ **Cantine :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe au maire, informe le conseil que l'association de l'alimentation : BIOCENTRE doit venir le 9 décembre 2011 à 9h30 pour la mise en place des aliments BIO dans notre restauration scolaire. Madame Reynaud et Monsieur De Koninck de Cléry Saint-André intéressés par ce projet ont été invités à cette réunion.

➤ **Pays Sologne Val Sud :**

Une réunion du Pays prévue le 8 décembre à Vannes sur Cosson, sur l'énergie des bâtiments des collectivités à été annulée par manque d'inscriptions.

Dates à retenir :

- ✓ ***Le 7 décembre à 18h00*** : Réunion publique projet du Plan local d'urbanisme à Jouy le Potier
- ✓ ***Le 15 décembre à 19h30*** : Arbre de Noël à Cléry du Comité des Fêtes
- ✓ ***Le 16 décembre à 17h00*** : Goûter des anciens Mézières-Mareau

Fin de la séance à 22h00.

Date du prochain conseil municipal : *Le Jeudi 5 janvier 2012 à 20h30*

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danielle COROLEUR

Fabienne SIONNEAU

Martine BAUDOIN

Nicole BOURGOIN

Christophe DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Eric MAINARDI

Nathalie RIETH